

À la fin de l'année scolaire 2014-2015, le taux d'obtention du certificat d'études de base (CEB) des élèves de sixième année de l'enseignement primaire ordinaire est de 95,7 %. Parmi la cohorte d'élèves inscrits en cinquième primaire en 2013-2014, 91,1 % obtiennent leur CEB en fin de parcours. Ils sont 2710 élèves à quitter l'enseignement primaire sans CEB, soit 5,5 % de la cohorte. Dans le premier degré, le CEB est octroyé à 6 % des élèves de première année différenciée, et à 46 % des élèves de deuxième année différenciée. Lors de l'obtention de ce certificat, ces élèves ont un âge moyen de 14 ans en première année différenciée et de 15 ans en deuxième année différenciée.

Dans l'enseignement ordinaire, le Certificat d'Études de Base (CEB) peut être octroyé en fin de sixième primaire ainsi qu'en première et deuxième années de l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement spécialisé, le CEB peut être délivré en fin de primaire ou au cours du premier degré différencié de l'enseignement secondaire. Depuis l'année scolaire 2008-2009, l'épreuve externe conduisant au CEB est obligatoire pour tous les élèves de sixième année primaire et de première année différenciée de l'enseignement secondaire. C'est également le cas pour les élèves inscrits en deuxième année différenciée depuis 2009-2010¹. Si l'élève ne réussit pas ou ne passe pas l'épreuve, le conseil de classe peut délivrer le CEB en fondant sa décision sur les résultats scolaires et l'avis des enseignants concernés. En outre cette épreuve est accessible aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire spécialisé et à tout mineur âgé d'au moins 11 ans au 31 décembre de l'année civile de l'épreuve.

Nombre de CEB délivrés selon les types, niveaux d'enseignement et années d'études (fig. 19.1)

En 2015, 46 682 des élèves de sixième année de l'enseignement primaire ordinaire obtiennent le CEB. Dans le premier degré différencié de l'enseignement secondaire, c'est le cas pour 360 élèves de première année et 1306 élèves de deuxième année. L'enseignement spécialisé, quant à lui, délivre peu de CEB : 206 en primaire et 424 en secondaire.

Évolution du taux d'obtention du CEB² en 6^e primaire (fig. 19.2)

De 1999 à 2009, le taux moyen d'obtention du CEB à l'issue de la sixième primaire est de 93,4 %. Il varie peu : l'écart le plus grand est de 2,1 points (94 % en 2004, 91,9 % en 2000). En 2010, ce taux atteint 96,8 % et est de 95,7 % en 2015.

Parcours d'une cohorte d'élèves inscrits en 5^e primaire en 2013-2014 jusqu'à leur sortie du primaire, avec ou sans CEB (fig. 19.3)

L'obtention du CEB n'étant pas systématique en primaire, une analyse du parcours et de la certification des élèves inscrits en cinquième année primaire en 2013-2014 est présentée³. Suivre ces élèves jusqu'en 2015-2016 permet d'identifier leur trajectoire scolaire, de déduire⁴ s'ils ont obtenu ou non leur CEB, et ainsi éclairer le phénomène lié à la certification 2015.

Parmi les 49 302 élèves de cette cohorte, 3,1 % sont maintenus, en fin d'année scolaire, en cinquième primaire et réalisent une année complémentaire, 94,2 % passent en sixième année, 0,3 % poursuivent leur scolarité dans le premier degré commun et 2,4 % dans le degré différencié.

L'analyse sur les élèves qui suivent une sixième année (46 426 élèves) en 2014-2015 montre que 96,3 % d'entre eux obtiennent leur CEB en fin d'année, et poursuivent leur scolarité dans le premier degré commun ; 2,7 % entame l'enseignement secondaire dans le premier degré différencié ; et 1 % sont maintenus en primaire.

Une part importante des élèves de la cohorte, soit 91,1 %, quitte l'enseignement primaire en disposant de leur CEB ; 5,5 % en sortent sans l'avoir obtenu et 3,4 % sont maintenus en primaire.

Le taux de certification obtenu en deux ans (ou moins) s'élève à 91,7 % ; le taux d'obtention du CEB en trois ans (ou plus) est de 4,8 %.

Obtention du CEB dans le 1^{er} degré différencié, selon l'âge (fig. 19.4)

En 2015, 1666 CEB ont été octroyés aux élèves du premier degré différencié. Le taux d'obtention est de 6 % en première année différenciée et de 46 % en deuxième année différenciée. La répartition de l'obtention du CEB par âge et par année d'étude montre que 56 % des élèves de première année différenciée qui obtiennent le CEB sont âgés de quatorze ans, soit deux ans de retard sur l'âge habituel d'obtention de ce certificat (douze ans en fin de sixième primaire). En deuxième année différenciée, 60 % des élèves qui obtiennent le CEB ont quinze ans et 12 % ont seize ans.

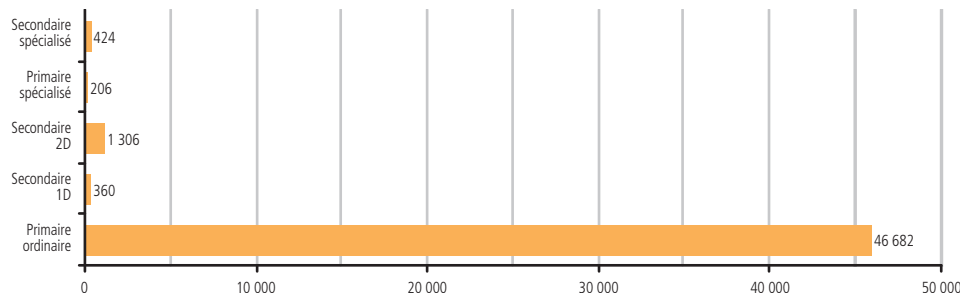
1 Depuis 2008-2009, les élèves inscrits en première année différenciée (1D), c'est-à-dire ceux n'ayant pas obtenu leur CEB en primaire, ont été soumis à l'épreuve. Ce n'est qu'à partir de 2009-2010 que la deuxième année du premier degré différencié (2D) a vu le jour parallèlement à la suppression de la deuxième professionnelle.

2 À partir de 2011, le taux d'obtention du CEB se base sur le nombre d'élèves inscrits en sixième primaire lors de la passation de l'épreuve et non plus sur le nombre d'élèves inscrits en sixième primaire au 15 janvier. Les données utilisées dans ce cadre-ci proviennent du Service des évaluations externes.

3 En 2014-2015 et 2015-2016, les élèves fréquentant une année scolaire inférieure à la cinquième primaire, l'enseignement spécialisé et ceux qui sont sortis ne sont pas comptabilisés dans la cohorte. La cohorte porte donc sur les élèves de cinquième année primaire en 2012-2013 et qui sont passés, les deux années suivantes, en cinquième ou sixième primaire, dans le degré commun ou différencié.

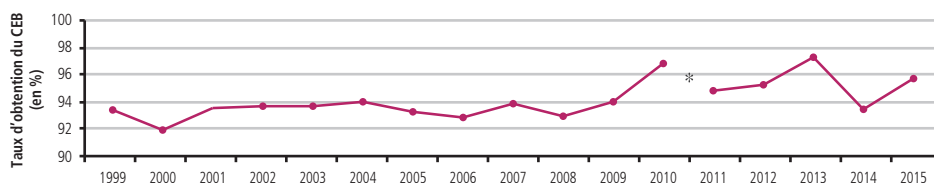
4 La base de données « Pilotage » recense l'ensemble des élèves en FW-B et permet l'analyse des parcours scolaire pour une période donnée. Cette base de données ne contient pas le champ « Obtention du CEB ». C'est pour cela que l'obtention du CEB est ici déduite de la trajectoire des élèves entre 2013-2014 et 2015-2016.

19.1 Nombre de CEB délivrés selon les types, niveaux d'enseignement et années d'études – Année de certification 2015



En 2015, 46 682 élèves de 6^e primaire obtiennent le CEB. Dans le secondaire spécialisé, le CEB est délivré à 424 élèves.

19.2 Évolution du taux d'obtention du CEB en 6^e primaire – Années de certification 1999 à 2015



En 2015, 95,7 % des élèves de 6^e primaire obtiennent un CEB.

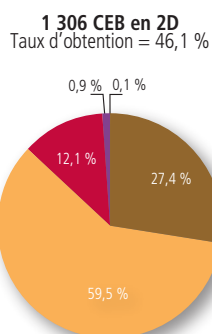
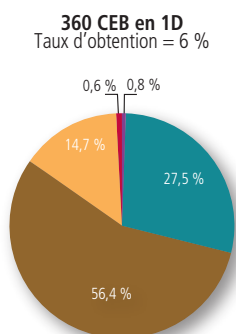
* Voir note 2 p. 42

19.3 Parcours des élèves entrant en 5^e primaire en 2013-2014 jusqu'à leur sortie du primaire, avec ou sans certificat d'études de base (CEB).

		2013-2014	2014-2015	2015-2016	
5 ^e primaire (49 302 élèves)	5 ^e primaire		1 545 (3,1 %)	6 ^e primaire	1 233 (2,5 %)
	6 ^e primaire	46 426 (94,2 %)		Degré commun	33 (0,1 %)
				Degré différencié	279 (0,6 %)
				6 ^e primaire	462 (0,9 %)
	Degré commun	143 (0,3 %)	Degré commun	44 721 (90,7 %)	
	Degré différencié	1 188 (2,4 %)	Degré différencié	1 243 (2,5 %)	
Total		49 302 (100 %)		49 302 (100 %)	

■ Sortie du primaire avec CEB
■ Sortie du primaire sans CEB

19.4 Obtention du CEB dans le 1^{er} degré différencié, selon l'âge – Année de certification 2015



■ 13 ans et moins
■ 14 ans
■ 15 ans
■ 16 ans
■ 17 ans et plus

Parmi les élèves qui obtiennent le CEB en 2015 en fin de 1^{re} année du degré différencié (1D), 56,4 % ont 14 ans. Quand ils obtiennent le CEB en fin de 2D, les élèves ont majoritairement 15 ans (59,5 %).